



FÉDÉRATION
HISTOIRE
QUÉBEC

Montréal, 19 juin 2014

Monsieur Jacques Maillé, maire
Municipalité de Lac-Simon
849, Chemin Tour du Lac
C.P. 3550
Lac Simon
Chénéville (Québec)
JOV 1E0

Objet : Domaine des Pères Sainte-Croix

La Fédération Histoire Québec s'est intéressée au cours de l'année dernière au sort éventuel du Domaine des Pères, au Lac-Simon, compte tenu de sa grande valeur historique, patrimoniale, naturelle et archéologique. Dans ce contexte, nous avons appuyé sans réserve les citoyens et les organismes locaux et régionaux soucieux de l'avenir de ce site exceptionnel.

Nous apprenions récemment que le promoteur désormais propriétaire du site offrait en vente des parcelles de terrain faisant partie intégrante du Domaine des Pères. Votre municipalité mentionnait alors que le lotissement est conforme à leur règlement d'urbanisme, mais il en va tout autrement pour ce qui concerne vos obligations reliées à la citation dont a fait l'objet ce site exceptionnel. Par la citation, une municipalité accorde à un bâtiment ou un site un statut de protection **permanent** qui l'oblige alors à appliquer toutes les règles propres à ce statut. Parmi ces règles, il est clairement spécifié que « Nul ne peut, sans l'autorisation du conseil :

- Diviser, subdiviser, rediviser ou morceler un terrain dans un site patrimonial cité;
- Démolir tout ou partie d'un immeuble situé dans un site patrimonial cité;
- Ériger une nouvelle construction dans un site patrimonial cité ».

.../2

À la lumière de ces éléments, il nous apparaît clairement que la municipalité est en infraction face à la loi 82, *Loi sur la protection du patrimoine culturel*, promulguée par le Gouvernement du Québec en 2012. Nous vous demandons donc de rappeler au propriétaire qu'il lui est absolument interdit de procéder au morcellement du terrain et que tout projet d'intervention sur ce domaine doit vous être soumis pour approbation, dans le cadre du statut de site du patrimoine qui lui a été accordé.

Nous vous incitons à être très vigilant pour la suite de ce dossier et vous invitons à communiquer avec nous pour toute information.



Clément Locat, président
Comité patrimoine
Fédération Histoire Québec



Richard Bégin, président
Fédération Histoire Québec

c.c. M^{me} Anne-Marie Gendron, directrice, direction régionale de l'Outaouais, MCC
M^{me} Julie Martineau, directrice générale, Conseil de la Culture de l'Outaouais
M^{me} Chantal Crête
M. Paul Malouf
Journal *Le Droit*

La Fédération Histoire Québec (FHQ), fondée en 1965, regroupe aujourd'hui plus de 250 sociétés membres à travers le Québec, œuvrant dans les domaines de l'histoire, du patrimoine, de la généalogie, de la muséologie, de l'ethnologie et dans d'autres champs connexes à l'histoire. C'est le plus important regroupement d'organismes du genre au Québec, dont on estime qu'il réunit quelque 40 000 membres individuels. Depuis 1999, le Comité du patrimoine de la FHQ a adopté une démarche visant à mieux identifier, à protéger et à faire connaître le patrimoine local, régional et national québécois qui est significatif, qu'il soit ancien ou d'un passé récent, et qui s'avère essentiel à la compréhension de notre évolution collective.